

# Stage de qualification conduite

## Examen écrit

Durée : 2h30

Date :

Lieu :

### 1ère question : Définitions

1-a : Donnez la définition de la signalisation d'espacement.

1-b : Donnez la définition de la signalisation de manœuvre.

1-c : Donner la définition de la marche <sup>en</sup> manœuvre



**2<sup>ème</sup> question : Signalisation d'espacement et de manœuvre**

2-a : Précisez les différentes indications qu'un signal de manœuvre peut présenter. Donnez pour chaque indication l'aspect, la signification et enfin les règles de conduite à appliquer.

2-b : Conducteur de la mission NEGE 46 (1 élément MI84), en amont du signal F 203 (zone z201) dans l'intergare Saint Germain / Le Vésinet – Le Pecq, le chef de régulation vous informe que le train NEGE 44 stationne pour avarie matériel en amont du signal F 237. Pour vous rendre sur la zone z229, donnez pour chaque signal rencontré :

- ☛ l'identification,
- ☛ l'indication présentée,
- ☛ Les règles et opérations de conduite à appliquer sur le matériel MI 84.
- ☛ De plus décrivez le service voyageur effectué en gare du Vésinet – Le Pecq.

2-c : Conducteur de la mission ZINC 57, vous arrivez en gare de La Varenne Chennevières. Le PCC vous informe qu'à la suite de la tempête des arbres sont tombés et d'autres menacent de tomber sur la voie 2 entre Champigny et Le Parc Saint Maur. Il vous avise que vous allez effectuer une circulation à contre sens voie 1 de La Varenne Chennevières au Parc Saint Maur. L'aiguilleur commande l'itinéraire et vous fait entrer voie Z à La Varenne Chennevières.

- ☛ Identifiez les signaux rencontrés depuis votre point d'arrêt voie Z à La Varenne jusqu'à votre admission Quai 2 au Parc Saint Maur, et donnez pour chacun d'eux les indications présentées.
- ☛ Indiquez les règles et opérations à effectuer sur le matériel MI 84



**3<sup>ème</sup> question : Incident de signalisation**

3-a : Effectuant la mission YCAR 53, avec 1 élément MI84, vous circulez dans l'intergare Lognes / Noisiel sur la voie 2.

Une limitation temporaire de vitesse est implantée conformément à la fiche ligne en vigueur, telle que :

- Repère de proximité : Pk 46,000
- TIV à distance 30 km/h : Pk 45,900
- TIV d'exécution 30 km/h : Pk 45,675
- Tableau blanc : Pk 45,325

Indiquez pour chaque cas les opérations à effectuer sur le matériel MI 84 et les conditions de reprise de la marche :

- ❖ Cas n°1 : Vous avez un déclenchement de l'arrêt automatique au Pk 45,915.
- ❖ Cas n°2 : Vous avez un déclenchement de l'arrêt automatique au Pk 45,650
- ❖ Cas n°3 : Vous avez un déclenchement de l'arrêt automatique au Pk 45,103

3-b : Vous circulez sur la voie 2 entre Nogent-sur-Marne et Fontenay-sous-bois sur la mission ZEUS 43. Vous apercevez la fermeture inopinée du signal Nf 1318 devant votre train et vous le franchissez.

- Quelles sont les opérations à effectuer sur le matériel MI 84 ?
- Indiquez les conditions de reprise de la marche.
- Pourquoi le signal s'est-il fermé inopinément ?



**4ème question : Installations / Circulation**

4-a : Donnez les mesures à prendre en cas de défectuosité d'une installation de visualisation lors du service voyageurs.

**Nota :**

Pour les différentes situations vous devez utiliser les notices techniques A-531/1 et A-531/2.

